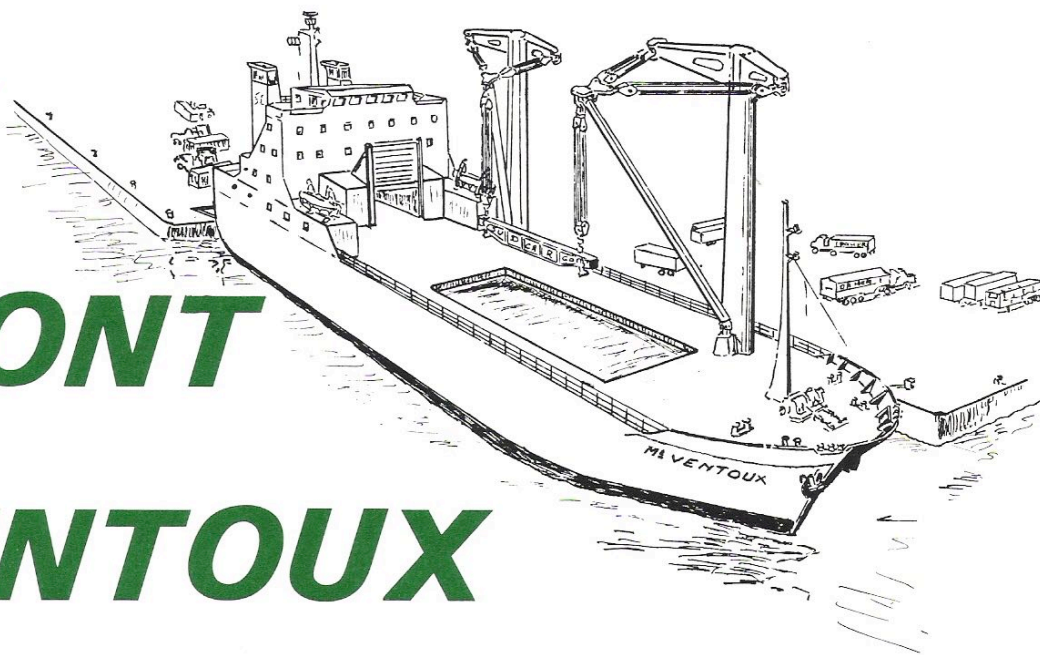


# LE MONT VENTOUX



*Nous vous présentons le navire roulier, transporteur de colis lourds que nous avons commandé en association avec la CGM, DAHER et SUDCARGOS.*

*Ce navire de 4.500 T dans lequel la SNC possèdera 30 % de propriété est en construction aux Ateliers et Chantiers du Havre. Il devrait nous être livré fin 1980.*

*Il sera armé par la SNC qui en assumera également la gérance technique.*

*Il s'agit là d'un navire prototype dont il n'existe pas, à notre connaissance, l'équivalent en Europe, si ce n'est dans le monde.*

Cargo roulier transport de charges lourdes.

En construction aux Ateliers & Chantiers du Havre.

Mise sur cale : 30 Octobre 1979

Lancement vers fin Mars 1980

Livraison vers fin Décembre 1980.

## CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES

Classification BV  $\nabla$  1. 3/3 E. Haute mer, cargo roulier  
AUT Glace III

Longueur hors tout . . . . .	109,90 m
Longueur entre perpendiculaires . . . . .	102,00 m
Largeur hors membres . . . . .	19,40 m
Creux au pont supérieur . . . . .	12,95 m
Creux au pont principal . . . . .	6,29 m
Tirant d'eau en charge . . . . .	5,75 m
Port en lourd . . . . .	4.400 T

Rayon d'action à 14,6 nœuds, environ 8000 milles.

Puissance : 2 x 2600 = 5.200 CV.

## CAPACITÉS

Longueur de roulage : environ 980 m par bandes de 3 mètres.

Colis lourds de 280/310 T. au moyen de bigues jumelées.

Conteneurs : 100 conteneurs de 20' accessibles par les bigues  
et 40 conteneurs chargés par moyens de terre.

Total : 140 conteneurs de 20'

Possibilité de 12 conteneurs frigorifiques.

Cardeck permettant un chargement de 45 voitures environ.

## PARTICULARITÉS

Entrepont garage (pont principal)

Sur 24 mètres environ, à partir de l'arrière, possibilité d'embarquement chariot millepattes (genre remorque Nicolas) avec une série d'essieux écartés de 1,55 m. à 40 T/essieu et une largeur de 6 mètres. Clair en largeur 7,5 m. et en hauteur 8 m.

Ce pont peut également supporter des chariots à fourches de 55 T. de poids en charge.

Clair en hauteur sur la partie courante . . . . . 6,03 m.  
Clair en hauteur sous cardeck abaissé . . . . . 4,00 m  
Clair sortie élévateur pont supérieur . . . . . 4,50 m.

La cale a un clair en hauteur de 4 mètres pouvant ainsi recevoir les semi-remorques.

### MANUTENTION HORIZONTALE

Une porte rampe arrière avec débâtement de plus ou moins 10° par rapport à la ligne de quille.

Clair en largeur : 7,50 m.

Longueur : 11,60 m, y compris les avant-becs.

Cette porte peut supporter une charge globale de 200 T.

Le ballastage permet de desservir un quai horizontal à 2 m. au-dessus du niveau de l'eau.

La liaison pont principal/pont supérieur est assurée par un élévateur de 40 T. à attaque directe par vérin télescopique.

Dimensions : 18 m x 3,50

Vitesse : 5 m/mn.

La cale est desservie à partir du pont principal par un élévateur à ciseaux de 30 T.

Dimensions : 15,50 x 3,20

Vitesse : 5 m/mn.

La correction de gîte et assiette peut se faire depuis le bureau pont près de la porte arrière.

### MANUTENTION VERTICALE

Deux mâts supportant chacun 1 bigue de :

- 140 T avec apiquage à 25°

- 155 T avec apiquage à 35°

Ces bigues sont jumelables pour lever des charges de 280/310 T.

Possibilité d'embarquer un colis lourd sur le pont supérieur avec un autre déjà placé dans l'entrepont.

Un panneau au pont supérieur avec clair de 34 m x 10 m donne accès à l'entrepont.

La correction de gîte peut se faire au moyen des ballasts latéraux par des vannes télécommandées depuis la timonerie.

### PROPULSION

Deux moteurs principaux SEMT Pielstick type 8 PA 6 L 280 non réversibles, d'une puissance de 2600 CV chacun à 950 T/m fonctionnant au IFO 180.

Un réducteur Messian 950 t/m - 200 t/m.

Une seule ligne d'arbre LIPS entraînant une hélice à pales orientables réversibles.

### PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ

Un alternateur attelé Leroy-Somer de 500 KVA - 380 V - 50 Hz.

Deux groupes électrogènes comportant un Diesel Poyaud de 420 CV à 1500 t/m, entraînant un alternateur de 350 KVA

### AUXILIAIRES COQUE

A l'avant : 2 combinés guindeaux treuils d'amarrage à tension contrôlée.

A l'arrière : 2 treuils d'amarrage à tension contrôlée.

Appareil à gouverner hydraulique pouvant aller jusqu'à 40° en manœuvre.

Un propulseur d'étrave de 400 CV entraîné par un moteur électrique à trois crans de vitesse dans chaque sens, alimenté par l'alternateur attelé.

